



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 21 mai, à 18 h 00, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Claudia Bégin	Enseignante
Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de parents
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Katie Gagnon	Enseignante substitut
Madame Émilie Jacques	Parent
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Véronique Vanier	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Josée Dufresne	Directrice
Madame Hanane El Garnaoui	Parent substitut

ABSENCE :

Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Madame Carole Tremblay	Parent substitut
Madame Chantal Delorme	Enseignante substitut
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h35.



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Claudia Bégin, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-25-26-48 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 16 avril

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Claudia Bégin, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 16 avril tel que présenté.

CÉ-25-26-49 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 16 avril

Josée Dufresne fera la demande aux ressources matérielles pour savoir s'il serait possible d'avoir des arbres plus matures pour notre projet d'embellissement en défrayant des coûts supplémentaires. Elle nous reviendra avec la réponse au prochain CÉ.

Une quarantaine de parents du secteur ont assisté à la conférence de Gustave qui avait été offerte gratuitement.

5. Parole au public

Aucun public.

6. ÉTUDE DE DOSSIERS

POINTS STATUAIRES

6.1 Fonds à destination spéciale

Josée Dufresne présente les sommes restantes dans les différents projets. Il est estimé qu'il restera un solde de 235\$ après les dépenses déjà approuvées pour la fête de la rentrée.

6.2 Suivi du projet éducatif (les résultats du sondage aux élèves)

À la suite de l'analyse des résultats du sondage, les élèves semblent vivre des relations plus positives que celles qu'ils voient autour d'eux. Ils se sentent en sécurité dans l'école. Ils ont la perception d'être très bons pour régler leurs conflits mais sont d'avis que plusieurs élèves ont des difficultés dans ce domaine. La perception des élèves quant aux relations respectueuses entre les élèves s'est améliorée à l'exception des élèves du premier cycle.

Chaque enseignant doit faire un retour et présenter les résultats aux élèves.

7. DÉCISION

7.1 Liste des frais chargés aux parents (approuver)

Les coûts sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. Il est à noter qu'il n'y aura pas de cahiers d'activités en anglais au 2^e et 3^e cycle étant donné qu'il y aura une classe multi-niveau par cycle. L'enseignante utilisera plutôt du matériel par thème qui est disponible par le Centre de services.

Les enseignantes de 1^{re} année ont sondé les parents à savoir s'il le cahier Mon fantastique lexique était utilisé à la maison pour les traces d'études. Selon le résultat, il se pourrait que le cahier soit retiré l'année prochaine ce qui occasionnerait une diminution des frais chargés.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Émilie Jacques, d'approuver les listes de frais chargés aux parents telles que présentées.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Règles de conduite et de mesure de sécurité 2026-2027 (approuver)

L'école utilisera le soutien au comportement positif (SCP) l'année prochaine encore.

Quelques modifications ont été apportées aux différents documents :

-Comme conséquence aux comportements majeurs, une suspension externe et d'une retenue après l'école ont été ajoutées ;

-L'utilisation du vouvoiement et l'ajout de madame ou monsieur devant le prénom pour s'adresser au personnel de l'école ;

-Attendre le signal de l'adulte pour rentrer dans l'autobus.

Ces documents se retrouveront dans l'agenda de l'élève.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Mathieu Martel, d'approuver les règles de conduite et de mesure de sécurité telles que présentées.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 Règles de fonctionnement du CA du CSSP (approuver)

Conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique, un centre de services scolaire ne peut adopter un règlement, à moins d'avoir donné un avis public d'au moins 30 jours indiquant son objet, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté. Dans le même délai, un centre de services scolaire transmet à chaque conseil d'établissement une copie du projet de règlement ; il en transmet pareillement copie au comité de parents.

Les membres n'ont pas de commentaires ni questions.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Katie Gagnon, d'approuver les règles de fonctionnement du CA au CSSP.

CÉ-25-26-52

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 Sorties scolaires 2026-2027 (approuver)

Étant donné qu'il y aura une classe multi en 5e et 6e année, la sortie de fin d'année se fera en commun. Les élèves iront à Ottawa et visiteront le musée de la Nature, participeront à un parcours laser maze et auront droit à un souper pizza. Le coût total de cette activité, incluant le transport, est de 86\$ par élève.

Il est proposé par Jérémie Chevalier, secondé par Katie Gagnon, d'approuver la sortie à Ottawa telle que présentée.

CÉ-25-26-53

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8. DISCUSSION ET CONSULTATION

8.1 Établir les principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Aucune modification n'a été faite au document depuis l'année dernière. Ce document encadre les frais qui peuvent être chargés ou on aux parents.

9. INFORMATION

9.1 Organisation scolaire 2026-2027

L'école aura un groupe de moins au 2^e cycle en 2026-2027. Il y aura donc 2 groupes au préscolaire, en 1^{re} et en 2^e année. Il y aura 1 groupe de 3^e et 4^e année ainsi qu'un groupe multi 3^e-4^e année. Au 3^e cycle, il y aura 2 groupes de 5^e année, 1 groupe de 6^e année et un groupe multi 5^e et 6^e année.

9.2 Règles de formation des groupes

La formation des groupes pour la prochaine année scolaire débutera sous peu. Les enseignants du niveau actuel se rencontrent avec la TES et l'orthopédagogue afin de créer des groupes le plus équilibrés possible pour l'année suivante. Les critères qu'ils tiennent en compte sont le comportement, le sexe, les besoins et les capacités et la compatibilité avec l'enseignant. Ils essaient également de séparer les relations conflictuelles. Il faut comprendre qu'en ayant seulement 1 classe et demie ou 2 par niveau, il est parfois difficile de respecter tous ces critères. C'est pourquoi l'école ne peut pas tenir en compte les demandes de parents pour avoir un enseignant en particulier.

9.3 Accueil des élèves du préscolaire 2026-2027

La rencontre des futurs élèves du préscolaire se déroulera le 4 juin prochain. Les parents assisteront à une rencontre qui les informera du fonctionnement de l'école. Pendant ce temps, les enfants iront dans les classes du préscolaire pour faire des jeux libres avec les enseignantes et certains intervenants de l'école.

9.4 Fonctionnement de la rentrée 2026-2027

Pour la prochaine année scolaire, il n'y aura pas de rentrée en 3 vagues comme les années précédentes. Tous les élèves arriveront en même temps avec leurs parents. Les parents recevront des informations personnalisées par courriel quelques jours avant la rentrée.

La rencontre de parents des élèves de 1^{re} année se tiendra quelques jours avant la rentrée. C'est à ce moment qu'ils pourront apporter les effets scolaires de leur enfant.

10. Parole au comité de parents

Dès la rentrée scolaire 2026-2027, une demande de transport en place disponible ou pour une 2^e adresse coûtera désormais 193\$ aux parents.

Le comité du Centre de services scolaire EHDAA est à la recherche de parents pour se joindre à eux afin d'avoir plus de membres.

11. Parole à l'OPP

L'OPP a invité les familles à venir s'occuper des plates-bandes autour de l'école le 9 mai dernier. Environ 9 parents se sont présentés et une quinzaine d'enfants sont venus en aide. Ils ont fait un très beau travail.

La section devant le mur en briques grises sera faite par un entrepreneur plus tard cet été.

12. Varia

Aucun varia.

13. Levée de la séance

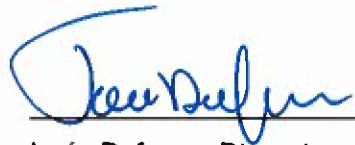
La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin à 18h30 à l'école du Parchemin. À 20h37, il est proposé par Annick Bernier, secondé par Mathieu Martel, de lever la présente séance.

CÉ-25-26-54

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Jérémie Chevalier, Président



Josée Dufresne, Directrice

2026-06-11

Date